COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIB
DU CONSEIL MUNIC

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260330-2026033-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
L'an deux mil vingt-six, le trente mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2026.
Présents : Sophie BLEJEAN, Julien BLANCHET, Soizic BLOT, Pierrette DANIEL, Sylvain GEORGES, Audrey HIROU-ROBERT, Dalila JAZUEL, Christophe JICQUEL, Emmanuel MONVOISIN, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT, Etienne ROUAUD, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Julien BLANCHET
Absente excusée : Maëlys BARBIER (pouvoir à Sophie BLEJEAN).

2026-033 : Désignation des membres commissions communales et comités consultatifs 2026/2032.

Le Maire est président de droit de chaque commission.

Commissions communales

Commission des finances et des investissements : Etablir la programmation budgétaire, le budget communal, le compte administratif et assurer le suivi des finances.

Membres : **Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Audrey HIROU-ROBERT, Emmanuel MONVOISIN, Sébastien RAOULT, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer la commission des finances et des investissements.
- Désigne les membres suivants : **Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Audrey HIROU-ROBERT, Emmanuel MONVOISIN, Sébastien RAOULT, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.**

Commission voirie, aménagement, bâtiments, environnement :

- Voirie et espaces verts : Suivre l'état des voiries communales, définir les priorités des travaux d'entretien à effectuer.
- Bâtiments : Suivre des investissements et travaux dans les bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance, proposer des travaux d'entretien courants des bâtiments communaux ou propriétés de la commune.
- Aménagement : Etudier l'urbanisation du village et du suivi du document d'urbanisme, faire appliquer les règles du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) en collaboration avec Brocéliande Communauté.

Membres : **Pierre-Ellin SILVESTRE, Julien BLANCHET, Sophie BLEJEAN, Sylvain GEORGES, Dalila JAZUEL, Christophe JICQUEL.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer la commission voirie, aménagement, bâtiments, environnement.
- Désigne les membres suivants : **Pierre-Ellin SILVESTRE, Julien BLANCHET, Sophie BLEJEAN, Sylvain GEORGES, Dalila JAZUEL, Christophe JICQUEL.**

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260330-2026033-DE

Comités consultatifs : Ouverts aux personnes extérieures

Commission enfance, jeunesse : Elle intervient dans tous les projets municipaux intégrant :

- Gestion des affaires scolaires et extra-scolaires : contact permanent avec [illegible] élèves, gestion de la cantine et la garderie.
- Interlocuteur de l'Inter'val (accueil de loisirs), et de la structure d'animation des jeunes, du conseil municipal des jeunes.

Membres : **Emilie THAUNAY, Maëlys BARBIER, Julien BLANCHET, Etienne ROUAUD.**

Membres extérieurs. (2 à 4 membres - dont 1 titulaire et 1 suppléant par école)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer la commission enfance, jeunesse.
- Désigne les membres suivants : **Emilie THAUNAY, Maëlys BARBIER, Julien BLANCHET, Etienne ROUAUD.**
- Cette commission sera complétée par des membres extérieurs (2 à 4 membres - dont 1 titulaire et 1 suppléant par école).

Commission Solidarité :

- Suivi du bien-être des seniors en relations avec l'assistance aux personnes âgées,
- Collaboration étroite avec le CCAS.

Membres : **Soizic BLOT, Julien BLANCHET**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer la commission solidarité.
- Désigne les membres suivants : **Soizic BLOT, Julien BLANCHET**

Commission vie associative et communication :

. Vie associative :

. En relation permanente avec les responsables des différentes Associations

- Connaitre les associations, les rencontrer régulièrement et leur donner les moyens de leur expression ; soutenir leurs initiatives et les fédérer.
- Étudier des projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer les activités sur la commune.
- Etudier et proposer la mise en place d'actions ou de projets d'animation.
- Suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives.

. Communication :

Elle a un rôle transversal au service des actions de la municipalité et des acteurs locaux. Réflexion sur la stratégie de communication de la commune en travaillant au plus proche de l'actualité et en favorisant la diffusion de l'information quel qu'en soit le support.

- Assurer la communication intra et extra-municipale (bulletin municipal ...).
- Réflexion sur la communication globale de la commune et à son évolution (site internet, panneau ...).
- Créer et développer des supports de communication lisibles et adaptés.
- Organiser des actions de communication en lien avec l'actualité.

Membres : **Sébastien RAOULT, Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Audrey HIROU-ROBERT, Emmanuel MONVOISIN.**

Membres extérieurs : 2 représentants des associations + 2 personnes extérieures pour la communication

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer la commission vie associative et communication.
- Désigne les membres suivants : **Sébastien RAOULT, Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Audrey HIROU-ROBERT, Emmanuel MONVOISIN.**

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260330-2026033-DE

- Cette commission sera complétée par des membres extérieurs (2 représentants des associations + 2 personnes extérieures pour la communication)

Commission vie économique, touristique et culturelle : En relation permanente avec les responsables des différentes associations culturelles :

- Etude des projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer la vie associative culturelle de la commune.
- Favoriser le développement des activités artistiques et permettre l'accès à la culture et à l'information à tous.
- Assurer la relation avec le personnel de la médiathèque.
- Valoriser le patrimoine pour développer le tourisme, connaître les Maxentais en lien avec le tourisme, les rencontrer régulièrement et leur donner les moyens de leur expression ; soutenir leurs initiatives et les fédérer.
- Etudier et proposer la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel.
- Commission des affaires économiques : compétente dans les secteurs suivants : agriculture - commerce – entreprise – artisanat. Elle est en charge de promouvoir les activités.

Membres : **Audrey HIROU-ROBERT, Pierrette DANIEL, Emmanuel MONVOISIN, Sébastien RAOULT, Etienne ROUAUD.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer la commission vie économique, touristique et culturelle.
- Désigne les membres suivants : **Audrey HIROU-ROBERT, Pierrette DANIEL, Emmanuel MONVOISIN, Sébastien RAOULT, Etienne ROUAUD.**
- Cette commission sera complétée par des membres extérieurs, selon les thématiques.

Commission Sécurité-Accessibilité-Plan de sauvegarde communal : Elle est chargée du développement de la sécurité communale et de la mise à jour :

- Du plan communal de sauvegarde
- Des obligations en matière de sécurité et d'accessibilité des établissements recevant du public sur le patrimoine communal et de s'assurer de la mise en œuvre de ses obligations sur le patrimoine des Etablissements recevant du Public.

Membres : **Sophie BLEJEAN, Audrey HIROU-ROBERT, Sébastien RAOULT, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer la commission sécurité-accessibilité-plan de sauvegarde communal.
- Désigne les membres suivants : **Sophie BLEJEAN, Audrey HIROU-ROBERT, Sébastien RAOULT, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.**
- Cette commission sera complétée par des membres extérieurs, selon les thématiques.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL



Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260330-2026033-DE